

Mai 2020

N° 134

*Nouvelles de Quéménéven*

*Keleir Kemeneven*

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : [mairie-quemeneven@wanadoo.fr](mailto:mairie-quemeneven@wanadoo.fr)

### Le mot du Maire

Je n'imaginai pas que la situation exceptionnelle que nous avons vécue et continuons de vivre me donnerait une dernière fois l'occasion de m'adresser à vous.

Je veux d'abord vous remercier toutes et tous des efforts consentis et réalisés depuis deux mois. J'ai rencontré très peu de mauvaise volonté et de mauvaise humeur. J'ai rencontré partout la conscience de la gravité de la situation, le désir de s'en sortir ensemble et la solidarité. Cette nouvelle phase de déconfinement va exiger encore plus de rigueur. Elle est peut-être plus angoissante encore parce que c'est de tous ces petits efforts quotidiens exigeants (lavage des mains, respect d'une distance physique...) que va dépendre la réussite de notre action contre la pandémie.

Mais pour dépasser l'angoisse, rien de mieux que de continuer à travailler ensemble et de rester solidaires. C'est grâce à l'effort de tous, enseignants, parents, personnel communal que l'école va réouvrir dans les meilleures conditions possibles pour vos enfants. Je sais que le nouveau conseil municipal qui sera maintenant installé très bientôt vous accompagnera de toute son énergie. Je lui fais entièrement confiance pour maintenir et développer cette vie collective indispensable au bien-être de chacun.

Vous lisez et entendez partout que le monde d'après ne pourra pas être le même. Nous avons tous l'intuition que si nous baissons les bras et abandonnons l'intelligence, il pourrait être pire. Mais il ne dépend que de nous qu'il soit meilleur. Qu'il permette le renforcement indispensable des services publics et d'abord de l'hôpital. Qu'il se fonde véritablement sur les trois transitions démocratiques, sociales et écologiques que tout le monde juge indispensables. Elles n'advieront pas seules et des forces très puissantes de l'argent et du pouvoir s'y opposeront. Mais l'enjeu est passionnant.

Comme toute période qui voit revenir le tragique, la nôtre nous offre la possibilité de changer vers le mieux. Sachons en saisir l'opportunité.

Je vous remercie encore une fois de la confiance que vous m'avez accordée pendant ces années.

Faites attention à vous. Bon courage.

Le Maire,  
Alain LE QUELLEC

Site web de la commune

[www.quemeneven.bzh](http://www.quemeneven.bzh)

[petitjaune@orange.fr](mailto:petitjaune@orange.fr)

**Déconfinement** : Il est important de rappeler qu'il faudra toujours respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale. Ainsi, il sera possible de se déplacer sans attestation dans un rayon de [100 kilomètres du domicile](#). Pour les déplacements à plus de 100 kilomètres de chez soi, qui ne seront possibles que pour "motif impérieux, familial". Il faudra se munir de l'attestation.

Pour ce qui est des [activités sportives](#), il sera possible de les pratiquer en plein air de manière individuelle, "en dépassant évidemment la barrière actuelle du kilomètre et en respectant les règles de distanciation sociale". Il sera par contre interdit de pratiquer les sports collectifs et de contact et les sports dans des établissements couverts. De plus, les parcs et les jardins pourront ouvrir dans les départements où le virus ne circule pas de façon active, c'est-à-dire les "[départements verts](#)".

Enfin, les activités culturelles vont pouvoir reprendre : les médiathèques, les bibliothèques, les petits musées pourront rouvrir, "parce qu'ils peuvent fonctionner plus facilement en respectant les règles sanitaires". Mais, les grands musées, les cinémas, les théâtres, les salles de concert resteront fermés au moins jusqu'au 2 juin.

C'est fin mai 2020 que sera statuée la réouverture [des bars, restaurants et cafés](#), tous les autres commerces pourront de nouveau accueillir des clients à partir du 11 mai. Ces réouvertures seront possibles avec des **mesures de protection sanitaire**, comme le [port du masque](#) pour le personnel et les clients, si la distanciation sociale est impossible.

À partir du 11 mai, en "lien avec les maires, l'Etat devra permettre à chaque Français de [se procurer un masque grand public](#)" pour se protéger et protéger les autres contre le coronavirus.

### Distribution de masques en tissu.

100 000 masques, fabriqués par Armor Lux, seront distribués gratuitement à tous les habitants de QBO à raison d'un exemplaire par personne membre du foyer. Coût unitaire du masque 2,45 € HT. Ce coût est intégralement pris en charge par le budget de QBO.

Il s'agit de masques barrières de protection non sanitaires. Ils répondent pour les adultes, à la norme AFNOR. Ils ne sont pas homologués pour les enfants.

Ces masques peuvent être lavés entre 5 et 10 fois, à 60°. Lorsqu'il n'est plus utilisable (dommage, déformation, usure), il doit être jeté dans un sac poubelle muni d'un plastique, dans la poubelle normale (grise/verte)

→ La livraison de QBO est prévue en trois lots :

- 20 000 vers le 18 mai
- 40 000 début juin
- le solde fin juin
- La répartition de chaque lot entre les communes sera faite au prorata de la population.
- Les modalités de distribution aux habitants de Quéménéven ne sont pas encore arrêtées.
- Cette dotation doit permettre à chacun de disposer d'un équipement personnel minimal, le temps que des circuits de distribution grand public soient garantis.

Des masques en tissu seront en vente au bar tabac Tal-Ar-Hoat au prix de 5 €.

À Quéménéven, un groupe d'habitants se propose de fabriquer des masques en tissu pour les donner gracieusement.

**Ouverture mairie** : La mairie ne sera ouverte que le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi et sera fermée au public l'après-midi. Une permanence téléphonique se fera le lundi, mercredi, jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 16h30.

**Ouverture agence postale** : Réouverture aux horaires habituels (même le samedi).

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Quéménéven, durant le confinement, continue d'agir et d'intervenir malgré les difficultés et les exigences de sécurité. L'équipe du CCAS continue de s'occuper des personnes en urgence alimentaire, des personnes vulnérables en situation d'isolement.

### *Un groupe d'habitants se propose de fabriquer des masques en tissu.*

Loëtitia, habitante investie dans la vie municipale, a décidé de mobiliser les habitants de Quéménéven afin de fabriquer des [masques](#) en tissu. Objectif : protéger la population contre le Covid-19. Pour cela, elle a fait appel, via les réseaux sociaux, à toutes les bonnes volontés :

Très vite, une vingtaine de personnes s'est portée volontaire pour la fabrication des masques. Les bénévoles se retrouvent dans la salle municipale. De nombreuses personnes ont fourni des vieux draps et des tissus en tout genre.

"Il y a un bel élan de solidarité à Quéménéven, c'est magnifique", se réjouit Loëtitia "On est une armée de couturières ! Il y a même un couturier" ajoute-t-elle. Il ne faut pas oublier les couturières bénévoles qui travaillent à domicile.

Le tout gratuitement, les couturiers y tiennent ! L'objectif est de fabriquer le plus de masques possible .

Contact : Loëtitia Herbreteau, 8 route de Kergoat, 02 98 73 66 56 ou au 06 29 91 86 19.  
[loetitia.herbreteau@orange.fr](mailto:loetitia.herbreteau@orange.fr)



Une première distribution de masques aura lieu le lundi 18 mai et le vendredi 22 mai de 9 h 30 à 11 h 30 dans le local du CCAS à côté de la mairie.

### Cérémonie du 8 mai



Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie du 8 Mai commémorant la fin de la seconde guerre mondiale a eu lieu en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation.

● **Bar restaurant Tal-Ar-Hoat**

**A partir du 11 mai :**

Vente à emporter : plat + dessert 10 €. Plat seul 7 €. Prévenir de préférence la veille au [02 98 73 51 65](tel:0298735165). Les produits seront fournis en barquette micro-ondable, dans le respect des gestes barrière et des mesures sanitaires préconisés.

Menu pour la semaine du 11 au 16 mai.

Lundi 11 mai : Blanquette de veau, riz

Mardi 12 mai : Pot au feu

Mercredi 13 mai : Escalope de poulet sauce au cidre, pommes frites.

Jeudi 14 mai : Bœuf Bourguignon, pâtes

Vendredi 16 mai : Cassoulet

**Tabac : 10 h - 12 h et 18 h - 19 h. Dimanche 10 h - 12 h. Le bar reste fermé**

● **La boulangerie** continue les horaires du confinement jusqu'à mi-juin : ouverture les matins, fermeture les après-midis (fermé le lundi)

● **Traiteur pizzéria Conan** : ouvert (du mercredi au dimanche)

● **Marché du jeudi matin**

• Fruits et légumes : Trestan Tudal.

• Poissonnerie

• Viande, lait et fromage : Ferme bio de Coat Squiriou => Possibilité d'être servi ou livré sur simple appel

au [06 77 96 95 52](tel:0677969552)

● **Vente d'huîtres le dimanche matin**

● **Maraîcher Les jardins de Beltane**

Ventes de panier de légumes. Contact : [06 49 24 07 11](tel:0649240711), [jardin-de-beltane@orange.fr](mailto:jardin-de-beltane@orange.fr)

● **Le garage Keraval** du bourg reste ouvert du mardi au vendredi (fermé le samedi et le dimanche) à l'heure où nous écrivons ces lignes.

● **le salon de coiffure**, ouvert dès le 11 mai .

● **Le garage US Dream Motors** est ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au vendredi de 09h à 19h.

Le maire et le conseil municipal remercient tous les professionnels actuellement engagés pour que les services essentiels à la population restent assurés dans les meilleures conditions.

### Un protocole issu de la concertation

Le maire de Quéménéven et la direction de l'école communale ont communiqué le 2 mai aux parents d'élèves un protocole d'ouverture de l'école, établi après concertation avec l'équipe des enseignants et le personnel communal.

Ce protocole est valable du 12 mai au 1er juin (le 11 mai est la rentrée des enseignants).

Pour la période du 2 juin au 3 juillet, d'avantage d'informations seront diffusées après les consignes gouvernementales attendues fin mai.

Les parents ont été invités à signaler s'ils comptaient amener leurs enfants à l'école. Au final, 75% des enfants seront présents.

Le ministère de l'Éducation Nationale fournit des masques pour les enseignants et les enfants utilisant le ramassage scolaire. La commune fournit les masques pour le personnel communal.

### Principales mesures à l'école

D'après la superficie des salles de classe, il ne peut y avoir que 15 enfants au maximum ensemble. Des groupes avec ces effectifs maximum sont constitués par niveau (CM1, CM2, CE, etc.).

Ainsi, les groupes sont alternativement accueillis en classe. Les trois enfants nés en 2017 ne sont pas accueillis à l'école.

Il faut éviter que les groupes ne se croisent : les récréations sont décalées, espacement dans les sanitaires et notamment le lavage des mains, distances entre les élèves dans la classe...

Les accueils seront faits aux deux portails et les parents ne pourront pas rentrer dans l'établissement.

### Principales mesures autour de l'école

Pour le transport scolaire, selon la demande des parents, il faudra envisager de réaliser trois circuits différents afin qu'il n'y ait que 5 enfants dans le minibus.

La cantine sera assurée comme auparavant en deux services pour limiter le nombre d'enfants présents en même temps. Le Maire estime inadaptée la restauration en classe.

Pour la garderie du matin et du soir, les conditions sanitaires actuelles nous obligent à limiter la capacité d'accueil.

Un accueil garderie en journée pour les enfants qui ne suivent pas les cours sera proposé. Cela supposera une organisation rigoureuse, la capacité d'accueil étant limitée. Il n'y aura pas de coût supplémentaire pour cette garderie en journée.

Concernant les garderies du matin, du soir et en journée, au vu de la capacité réduite, nous les réserverons aux parents travaillant tous les deux, aux parents seuls travaillant et aux fratries.

Les tarifs de la cantine et des garderies du matin et du soir sont les mêmes qu'avant le confinement. Seule la garderie de jour est gratuite.

La bibliothèque municipale rouvrira ses portes progressivement à partir du 13 mai pour le retour des livres. L'emprunt se fera à nouveau à partir de la troisième semaine.

Convaincues de l'utilité sociale, culturelle, éducative des bibliothèques, des associations proposent des recommandations permettant une réouverture progressive, sereine et maîtrisée des équipements, tant pour la population que pour les personnels. Il s'agit donc de tenir compte du contexte sanitaire, et de prendre les précautions adaptées. Les bibliothèques ne sont utiles socialement et émancipatrices que si la confiance est au rendez-vous, dans les conditions sanitaires et techniques les plus sécurisées possibles.



Fin de saison à cause du Coronavirus.

L'équipe A reste en D2 et l'équipe B monte en D3



## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 QUÉMÉNÉVEN

Les 15 sièges du conseil ont été attribués à l'issue du 1er tour des élections municipales de Quéménéven (29).

La liste d'Erwan Couan a obtenu 65,06 % des voix. 13 sièges reviennent donc à sa liste.

La liste menée par Bernard Reculeau arrive deuxième de ce suffrage, avec 34,93 % des votes. Suite aux élections, sa liste investit 2 sièges.

La participation : 60 % est en baisse en comparaison avec 2014 (-17,08 points). En effet, lors du 1er tour, le taux de participation était de 77,08 % cette année-là. Le premier tour des suffrages affiche un taux de 1,36 % de votes blancs. 1,55 % ont été rejetés (votes nuls).

### Covid 19 : Prorogation des mandats de tous les élus sortants.

#### **Pour les communes qui n'ont pas à organiser un second tour :**

L'élection régulière des conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour organisé le 15 mars 2020 reste acquise. Elle est définitive. Seule l'entrée en fonction est différée.

En effet, les conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour entrent en fonction à une date fixée par décret au plus tard au mois de juin 2020, aussitôt que la situation sanitaire le permet au regard de l'analyse du comité de scientifiques.

Le mandat des élus sortants, dans toutes les communes et tous les établissements publics de coopération intercommunale est prorogé jusqu'à la prise de fonction des nouveaux élus : les conseils municipaux sortants restent en place.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

### **Sauvons les hirondelles !**

Le cri d'alerte du groupe Finistère de la LPO Bretagne ! (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Un triste constat : la destruction des nids d'hirondelles est une pratique courante.

Depuis environ 30 ans la population des hirondelles a diminué en moyenne de 40% dans tout l'hexagone. Les principales causes de ce déclin sont dues à l'homme : destruction des nids, et utilisation massive d'insecticides, d'où un effondrement de leurs ressources alimentaires. Par conséquent, les nichées doivent être nombreuses et abondantes pour compenser les pertes élevées des populations lors de la migration. Les nids ne doivent pas être détruits, même après le départ des hirondelles, ils seront repris l'année suivante. Épuisées par leur migration, elles ont moins de chance de mener à terme leur nichée si elles doivent reconstruire un nid.

N'oublions pas que les hirondelles et les martinets jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes ; ils permettent en particulier de lutter naturellement contre les moustiques.

Pour toute demande d'information, adressez-nous un mail à [finistere@lpo.fr](mailto:finistere@lpo.fr)

ou contactez-nous au 07 49 22 17 84. Si cette nidification vous occasionne une gêne, nous pourrions vous aider à trouver des solutions.